



ASSOCIATION POUR LES CHEMINS DE SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE EN RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

Formulaire de demande de crédencial

La délivrance de « la crédencial », document personnel et nominatif, est un contrat moral et personnel établi entre le bénéficiaire, l'association et les accueillants rencontrés tout au long du chemin. Cette « crédencial » a pour objectif d'identifier le pèlerin. Elle ne donne aucun droit, elle sert deux objectifs :

- 1) L'accès aux refuges qui offrent l'hospitalité du Chemin. Ces refuges ne sont pas gratuits, il convient de laisser une obole même à ceux qui ne demandent rien. Il est nécessaire de respecter le règlement des refuges de Pèlerins et d'y faire preuve de simplicité, de **propreté et de respect fraternel du bien-être des autres.***
- 2) L'obtention de la « Compostela » à la Cathédrale de Compostelle (qui est l'authentification de l'accomplissement du pèlerinage .).*

DEMANDEUR

Civilité : Mme M.

Nom* : Prénom* :

Adresse* : Code postal* :

Ville* : Pays* : Nationalité* :

Courriel :

Tel :

ITINÉRAIRE ENVISAGÉ*

Date de départ :

Mode de déplacement : à pied à vélo autre à préciser :

Lieu de départ prévu : Itinéraire choisi :

Date et signature du demandeur :

*** tous les renseignements demandés sont nécessaires pour établir la Crédencial**

**À remplir et à joindre à votre règlement de 7,00 € par crédencial
soit 5 € la crédencial plus 2,00 € de frais de port par chèque à l'ordre de :
ASSOCIATION POUR LES CHEMINS DE St-JACQUES DE COMPOSTELLE
EN RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON**

Isabelle Leclercq 60 rue des chardonnerets 34980 St Clément de rivière

Les informations contenues dans ce questionnaire sont exclusivement à usage des Amis des Chemins de Saint-Jacques en L. R. qui s'engage à ne pas les transmettre à toutes personnes ou organismes étrangers à l'association. Conformément à la loi « informatique et Liberté du 6/1/1978 article 27, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de ces données